



Questions ?

REVENDICATIONS D.P

Réponses !

QUESTIONS MARS 2018

1. Montage T9 /R8 : Les câbles R8 arrivent emmêlés dans les cartons (voir photo ci-contre). Lorsque l'opérateur-trice, se saisie d'un câble, c'est l'ensemble du paquet qui vient. Que compte faire la Direction.

Réponse de la Direction : Le fournisseur ne respecte pas le cahier des charges, le dossier a été transmit à l'AQFE-AQIM. Un reconditionnement des pièces en stock va être effectué.

2. Montage T9 / R8 : La détection du filtre R8 pose des difficultés aux opérateurs qui doivent insister fortement pour valider la bonne version du filtre. Des nouveaux capteurs sont en commande. Quand seront-ils mis en place ?

Réponse de la Direction : La fiabilisation a reçu de nouveaux capteurs. Ils seront installés après Pâques lors d'un arrêt de production.

3. Montage T9 : Les CM630 (BEA), actuellement en MU5, sont prévus de passer en bacs 800x600. Quand cela sera fait ?

Réponse de la Direction : Tous les 800x600 sont actuellement occupés. Il n'y a donc pas la possibilité de le faire avant la fin de l'année (arrêt de NCV3). La priorité sera donnée aux composants qui sont en gibox et B12.

4. Montage Ferrari : Est-il vrai que l'on perd de l'argent sur chaque climatisation Ferrari produite ? Si oui de quel ordre ?

Réponse de la Direction : Nous ne perdons pas d'argent sur le projet Ferrari, même si certaines références posent plus de difficultés.

5. Montage Ferrari : Est-il vrai que les pièces AirMix sont vendues à Mahle Italie, qui à leur tour revend les climatisations au client final, empochant au passage une marge confortable ?

Réponse de la Direction : Les pièces sont effectivement revendues à Mahle Italie, qui au passage se fait aussi une marge. Mahle France fait de même avec des pièces achetées à l'étranger pour les clients de l'hexagone.

6. Montage NCV3 : Est-il vrai que la production de NCV3 est prolongée jusqu'au mois de décembre ?

Réponse de la Direction : Une demande de 15000 pièces supplémentaires a été faite par le client. Ce point fera l'objet d'une discussion en Comité d'Entreprise.

7. Montage W203 : Les opérateurs souhaiteraient connaitre leur affectation future après l'arrêt de la ligne W203.

Réponse de la Direction : Toutes les personnes connaissent déjà leur affectation future, mise à part une personne où il reste à trouver une solution.

8. AGB : Relance de la question du mois de février 2018 : Pourquoi les opérateurs n'effectuent pas de rotations aux différents postes ? Ce problème est toujours d'actualité et pose des risques élevés de troubles musculosquelettiques.

Réponse de la Direction : La formation des embauchés doit démarrer en semaine 12 afin de donner la polyvalence nécessaire permettant d'effectuer les rotations à la journée.





REVENDICATIONS D.P

9. Coin pause hall 5 : Un avis de travail à été effectué pour réparation d'un éclairage du coin pause actuellement défectueux. Quand le travail sera-t-il effectué ?
Réponse de la Direction : Les services généraux vont procéder à des travaux.
10. Formations : Une formation « management » est dispensée aux derniers embauchés. Pourquoi cette formation n'est-elle pas proposée à l'ensemble des salariés qui le souhaite ?
Réponse de la Direction : Il n'y a pas de formation pour les nouveaux embauchés. Les seules formations actuellement dispensées sont les cycles RED (Responsable d'Equipe Direct) et EAPI pour les opérateurs qui s'occuperont de « la formation et de l'animation des hommes ».
11. Formations : Quel est le but réel et le but caché des formations « Quality Mindset » ?
Réponse de la Direction : Il n'y a pas de but caché. L'ensemble des usines de la BU3 font cette formation dont le but est de remonter l'ensemble des outils que nous utilisons déjà au quotidien.
12. Prime Challenge AT : Quel est le montant de la prime prévu pour un secteur ayant le record de jours sans accidents du travail ? Y-a-t-il différent niveaux de primes ?
Réponse de la Direction : Il y a deux niveaux de primes :
- 1^{er} prix : Meilleur résultat primé à 45 € net
- 2^e prix : Meilleure progression primée à 30 € net
13. Vestiaires dames 1, 2, 4 et 5 : Relance de la question du mois de février 2018 : Il y a des odeurs nauséabondes qui gênent les salariés. Malgré le curage des canalisations effectué en semaine 4, le problème est toujours d'actualité.
Réponse de la Direction : Une nouvelle intervention de curage avec du désodorisant sera rapidement réalisé par l'entreprise Ani Sud.
14. Vestiaires Dames D1 et D2 : Il y a un manque de savon dans les distributeurs.
Réponse de la Direction : Les femmes de ménage effectuent bien le remplissage. Pour la Direction, le manque régulier de savon est dû à des actes de vandalisme (vols).
15. Vêtements de travail : Quand aura lieu la commande des vêtements de travail ? Pour une distribution prévue quand ?
Réponse de la Direction : La commande est prévue pour le courant du mois d'avril. La distribution pourra se faire à partir de fin juin si le fournisseur tiens les délais de livraison.
16. Reconditionnement B8 : Où en est-on dans l'avancement du reconditionnement du B8 ?
Réponse de la Direction : La réception des pièces envoyées par le client est très irrégulière et cause de nombreux arrêts. Le taux de rebuts reste très élevé. Le planning initial concernant la mise en place des 3 équipes n'est plus valable et sera remplacé par un nouveau.
17. Avenir de l'entreprise : Quels sont les futurs projets auquel l'entreprise pourrait postuler ? En quelle année aura-t-on des nouvelles du plan de rentabilité qui devait nous être dévoilé dès le mois d'octobre dernier ?
Réponse de la Direction : Aucune date n'a à ce jour été défini pour une nouvelle rencontre avec Mr Bergschneider. Le développement travaille actuellement sur plusieurs projets PTC. Pour la partie climatisations, il n'y a aucun projet d'acquisition avant la fin de l'année.
18. Médecine du travail : Suite à la réforme de la médecine du travail, la Direction a-t-elle prévue de diffuser une information aux salariés sur les nouvelles modalités et fréquences des visites médicales ?
Réponse de la Direction : Une présentation a été faite lors de la dernière réunion du CHSCT. Pour les salariés, cela pourra se faire à l'occasion des futures visites médicales.

Cas particuliers